

LE COLLÈGE COMMUNAL,
a l'honneur d'inviter Mesdames et Messieurs les membres du Conseil
communal à se réunir à l'Hôtel de Ville, Place du marché,
le lundi 25 février 2019 à 18 heures 30

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

Interpellations au Collège communal.

M. le Bourgmestre

1.

Décision de renouveler l'établissement des deux liaisons physiques entre les locaux du CIC Astrid (Saint-Léonard) et ceux de l'Hôtel de Police susmentionné pour une durée d'un an allant du 27 juin 2019 au 26 juin 2020.

2.

Passation d'un marché de faible montant en vue de l'entretien du lave-vaisselle du Mess de la Zone de police pour une durée de 4 ans prenant cours le lendemain de la notification au fournisseur adjudicataire de l'approbation de son offre - adoption des clauses particulières du marché - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

3.

Passation d'un accord-cadre par procédure ouverte avec publicité européenne à conclure avec un seul opérateur économique pour une durée de 4 ans prenant cours le lendemain de la notification, au fournisseur adjudicataire, de l'approbation de son offre, en vue de la réalisation de diverses réparations et de la fourniture de pièces pour les véhicules de marque VW du Charroi de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - adoption des critères de sélection qualitative - approbation de l'avis de marché.

4.

Passation d'un accord-cadre structuré en 2 lots à conclure avec un seul opérateur économique pour chacun des lots, en vue de la fourniture d'épices, condiments, produits secs, conserves et de produits surgelés au profit de la Zone de police et de l'Instruction publique pour une durée d'un an renouvelable 3 fois et prenant cours le lendemain de la notification au fournisseur adjudicataire de l'approbation de son offre - adoption du cahier spécial des charges - approbation de l'avis de marché.

5.

Adoption du nouveau règlement d'ordre intérieur du Conseil communal.

6.

Adoption du Règlement de police relatif aux raccordements d'égouts.

7.

Création de deux emplacements réservés aux personnes handicapées, à hauteur des immeubles n°19-18b et 65, quai Saint-Léonard à 4000 LIÈGE.

8.

Création d'emplacements de stationnement réservés aux riverains, à l'opposé des immeubles n°34 à 26, sur une distance de 50 mètres, avenue des Tilleuls à 4000 LIEGE.

9.

Création rue de l'Avocat à 4000 LIEGE :

- d'une mise en sens unique de circulation, excepté pour les cyclistes, en direction de la rue Bureville ;
- d'une interdiction de stationnement du côté des immeubles à numérotation impaire ;
- d'un emplacement de stationnement "HANDICAPE", à hauteur de l'immeuble n°22.

10.

Création, rue Jolivet, pour une période n'excédant pas 6 mois :

- une interdiction de circulation en direction de la rue du Petit-Chêne, entre les carrefours formés avec les rues Renardi et Joseph Truffaut ;
- une ligne, de couleur blanche, pour marquer le bord fictif de la chaussée ;
- des interdictions de stationnement, pour tout véhicule :
 - dans le tronçon entre les rues des Steppes et Joseph Truffaux, des deux côtés de la chaussée ;
 - de l'opposé de l'immeuble n°24 au n°40 ;
 - à hauteur de l'immeuble n°35 au n°51 ;
 - à l'opposé de l'immeuble n°53 au n°69 ;
 - de l'opposé de l'immeuble n°79 au n°89.

11.

Création, rue Renardi :

- la mise en sens unique intégrale de la voirie ;
- une ligne, de couleur blanche, pour marquer le bord fictif de la chaussée ;
- des interdictions de stationnement, pour tout véhicule :
 - à l'opposé de l'immeuble n°9 à la rue Charles Gothier;
 - à hauteur de l'immeuble n°225 au n°261;
 - à hauteur de l'immeuble n°227 au rond-point formé par les rues Renardi, du Haut Pavé et Walthère Dewé.

12.

Création de trois emplacements de stationnement réservés, sur une longueur de 18 mètres, du lundi au vendredi, de 09h00 à 16h00, par signal routier E9a et panneau additionnel portant le symbole « HANDICAPE », à hauteur de l'immeuble n°55, rue des Anglais à 4000 LIÈGE.

13.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°40, rue Sur les Pleins à 4020 LIEGE.

14.

Création d'un passage pour piétons, rue Pokiétonov à 4000 LIÈGE.

15.

Création d'une interdiction de stationnement à hauteur des immeubles n°168 à 162, rue Haute-Wez à 4030 LIEGE.

16.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une longueur de 6 mètres, à hauteur de l'immeuble n°421, rue de Visé à 4020 LIÈGE.

17.

Création d'une interdiction de stationnement délimitée au moyen du marquage d'une ligne discontinue de couleur jaune sur la bordure du trottoir, sur 10 mètres, à hauteur de l'immeuble n°34 rue Félix-Vandersnoeck à 4000 LIEGE .

18.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une longueur de 6 mètres, à hauteur de l'immeuble n°74, rue Bois l'Evêque à 4000 LIÈGE.

19.

Création d'une interdiction de stationnement du côté des immeubles à numérotation paire, rue du Port à 4000 LIEGE.

20.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une longueur de 6 mètres, à hauteur de l'immeuble n°230, boulevard d'Avroy à 4000 LIÈGE.

21.

Création d'une interdiction d'arrêt et de stationnement des deux côtés de la chaussée entre la rue Dony et l'immeuble n°11 ainsi que le long des immeubles n° 5, 6 et 7, cour du Général Poblète à 4000 LIEGE.

22.

Interdiction de stationnement à tout véhicule, à hauteur des immeubles n°42 à 38, sur une longueur de 10 mètres, rue Puits-en-Sock à 4020 LIEGE, par signal routier E1 et panneau additionnel portant les mentions "du lundi au vendredi, de 07h00 à 14h00".

23.

Interdiction aux conducteurs de véhicules ou trains de véhicules dont la longueur, chargement compris, est supérieure à 10 mètres et dont la largeur est supérieure à 2,50 mètres, l'accès à la voirie, rue Albert Mockel à 4000 LIEGE.

24.

Suppression du stationnement alternatif par quinzaine rue Vivegnis à 4000 LIEGE, dans le tronçon compris entre les rues du Potay et Maghin - création d'une zone de stationnement réservé aux riverains :

- de l'immeuble n°161 à l'immeuble n°159, sur une distance de 20 mètres ;
- de l'immeuble n°149 à l'immeuble n°145, sur une distance de 20 mètres ;
- de l'immeuble n°125 à l'immeuble n°121, sur une distance de 10 mètres ;
- de l'immeuble n°93 à l'immeuble n°83 inclus, sur une distance de 20 mètres ;
- de l'immeuble n°19 à l'immeuble n°15, sur une distance de 10 mètres.

25.

Modification du règlement de police du 25 juin 2018 relatif à la prévention des incendies et des explosions.

26.

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une distance de 6 mètres à hauteur de l'immeuble n°268 A à 4000 LIEGE.

27.

Suppression du dernier emplacement réservé aux personnes handicapées, en épi par rapport à la voirie, le long du mur aveugle de l'Institut Gramme à 4031 LIÈGE.

28.

Suppression d'un stationnement alternatif par quinzaine rue Bonne-Nouvelle - création d'une interdiction de stationnement du côté impair des immeubles, par signal routier E1.

29.

Approbation du texte de la convention de collaboration à conclure avec la commune de Dalhem relative au recours à la procédure de médiation en matière de sanctions administratives communales.

30.

Abrogation du règlement relatif à l'attribution des récompenses sportives décernées par la Ville de Liège - adoption du nouveau règlement relatif à l'attribution des récompenses sportives décernées par la Ville de Liège.

31.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « SPORT ET SANTE » relative aux modalités de collaboration en vue de l'organisation d'activités destinées à promouvoir la pratique du sportive auprès des personnes souhaitant s'initier au jogging durant les sessions « printemps et automne 2019 ».

32.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le paiement des frais inhérents à la session de printemps 2018 de la manifestation "Je cours pour ma forme" à l'association "SPORT ET SANTE".

33.

Passation d'un marché de fournitures par adjudication ouverte avec publicité européenne pour la location, en quatre lots, de quarante-six photocopieurs multifonctions, à l'état neuf, avec contrat d'entretien omnium pour une durée de soixante mois - adoption du cahier spécial des charges - adoption de l'avis de marché.

34.

Passation d'un marché de fournitures par procédure ouverte pour la location d'une assembleuse, à l'état neuf, avec contrat d'entretien omnium, pour une durée de 5 ans - adoption du cahier spécial des charges - adoption du projet d'avis de marché.

35.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur l'acquisition d'enveloppes destinée à l'ensemble des services de notre Administration.

Mme l'Échevine Christine DEFRAIGNE

36.

Désignation des fonctionnaires et agents communaux habilités à signer les bons de commande relatifs à des montants inférieurs à 3.000 hors T.V.A. au budget ordinaire.

37.

Approbation des termes du contrat de gestion relatif à l'octroi d'un crédit d'aide extraordinaire à long terme au travers du Compte CRAC Long terme sans intervention régionale afin de permettre la prise en charge des cotisations de responsabilisation des pensions des agents des Pouvoirs locaux

38.

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Martin (Liège) » - sise rue Mont Saint-Martin, 64 à 4000 Liège – tel que soumis.

39.

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Notre-Dame du Rosaire (Bressoux) » - sise rue du Moulin, 131 à 4020 Bressoux – tel que rectifié.

40.

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Hubert (Liège) » - sise rue de l'Espérance, 10 à 4000 Liège – tel que rectifié.

41.

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Louis » - sise rue Grétry, 45 à 4020 Liège – tel que soumis.

42.

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Saint- Antoine et Sainte-Catherine» - sise rue de la Cité, 1B à 4000 Liège– tel que soumis.

43.

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Christophe » - sise place Saint-Jacques, 8 à 4000 Liège – tel que rectifié.

44.

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Gilles » - sise Cour Saint-Gilles, 28 à 4000 Liège – tel que rectifié.

45.

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Saint-François de Sales » - sise rue Jacob Makoy, 34 à 4000 Liège – tel que soumis.

46.

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Sainte Marguerite à Liège » - sise rue des Fontaines Roland 2 à 4000 Liège – tel que soumis.

47.

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Sainte Marie des Anges » - sise rue Auguste Buisseret, 1 à 4000 Liège – tel que rectifié.

48.

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Amand » - sise rue Gît-le-Coq, 33 à 4020 Liège – tel que rectifié.

49.

Prorogation du délai d'analyse du compte 2018 de la Fabrique d'église « Sainte-Julienne » - sise rue Naniot, 173 à 4000 Liège.

50.

Cession en gré à gré de bâtiments et terrain sis rue de l'Académie, 53 à 4000 Liège.

51.

Cession en gré à gré d'une parcelle de terrain étant partie de voirie désaffectée de la rue Basse-Sauvenière à 4000 Liège.

52.

Cession en adjudication publique d'un bâtiment administratif sis rue Velbruck, 9-11 à 4000 Liège.

53.

Approbation du projet d'acte de constitution de droits réels concédés sur le site de la piscine Jonfosse.

54.

Cession d'une parcelle de terrain sise rue des Prés à 4020 Liège (Wandre).

Mme l'Echevin Maggy YERNA

55.

Décision de réaliser dans le quartier d'Amercoeur une action d'aménagement globale et concertée visant à restructurer, assainir ou rétablir ce quartier de manière à favoriser le maintien de la population locale et l'accueil de nouveaux habitants dans un cadre urbain de qualité revalorisé et à promouvoir son caractère de quartier de cœur de ville plurifonctionnel, notamment par une revitalisation de ses fonctions résidentielles et économiques, et ce dans le respect de ses caractéristiques culturelles et architecturales propres, délimite le périmètre de rénovation urbaine du « Quartier d'Amercoeur » et sollicite auprès du Gouvernement wallon la reconnaissance de ce périmètre de rénovation urbaine.

Mme l'Échevin Julie FERNANDEZ FERNANDEZ

56.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « ANIMATION ET CREATIVITE » relative à la participation de celle-ci au projet organisé par la Ville dans le cadre de l'appel à projets " Été solidaire, je suis partenaire " de la Région wallonne - Editions 2019 à 2021.

M. l'Échevin Gilles FORET

57.

Passation d'un accord-cadre par procédure négociée sans publication préalable pour la fourniture de végétaux horticoles destinés à divers services de la Ville de Liège - adoption du cahier des charges.

M. l'Échevin Roland LEONARD

58.

Approbation d'un protocole d'accord émanant du pouvoir subsidiant (AWaP) en vue d'encadrer l'étude et le suivi archéologique relative à la restauration de la tour de la collégiale Saint-Jean l'Évangéliste sise place Xavier Neujean 32 à 4000 LIÈGE

59.

Passation d'un accord-cadre conjoint, par voie de procédure ouverte, entre la Ville de Liège et le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) à conclure avec un seul participant, d'une durée déterminée de 24 mois, prenant cours le lendemain de la notification à l'adjudicataire de l'approbation de son offre pour la fourniture de matériaux toiture - adoption du cahier spécial des charges - approbation du projet d'avis de marché - arrêt du texte de la convention à conclure avec le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) fixant les rôles et obligations respectifs dans la passation et l'exécution de l'accord-cadre conjoint de travaux, à conclure avec un seul participant.

60.

Passation d'un accord-cadre conjoint, par voie de procédure ouverte, entre la Ville de Liège et le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) à conclure avec un seul participant, d'une durée déterminée de 24 mois, prenant cours le lendemain de la notification à l'adjudicataire de l'approbation de son offre pour les prestations de dératisation, désinsectisation et élimination de nuisibles dans les bâtiments communaux de la Ville, de la Police, de la Régie Foncière et du C.P.A.S. de Liège - adoption du cahier spécial des charges - approbation du projet d'avis de marché - arrêt du texte de la convention à conclure avec le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) fixant les rôles et obligations respectifs dans la passation et l'exécution de l'accord-cadre conjoint de travaux, à conclure avec un seul participant.

61.

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée directe avec publication préalable pour les travaux d'aménagement d'un espace vert de quartier, avenue Albert 1er à 4030 GRIVEGNEE - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges et le projet d'avis de marché - Sollicitation du subside PGV.

62.

Approbation du texte de la convention à conclure avec la Région Wallonne, Direction générale opérationnelle des Routes et Bâtiments, relative au raccordement de mobilier de jalonnement dynamique des parkings sur des cabines de distribution électrique appartenant à la Région Wallonne.

63.

Approbation du texte de la convention à conclure avec l'A.S.B.L. « ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU PARC DE COINTE » relative à l'intégration de l'éclairage des voiries du parc privé de Cointe dans le réseau d'éclairage public de la Ville de Liège.

64.

Passation d'un accord-cadre sur catalogue par procédure négociée sans publication préalable pour l'acquisition de petits outillages destinés à divers services techniques de la GEP - adoption du cahier spécial des charges.

65.

Décision de déposer la candidature de la Ville de Liège dans le cadre du projet "verdissage des flottes de véhicules des pouvoirs locaux" proposé par le Service public de Wallonie.

66.

Vente de véhicules et de machines déclassés destinés à la démolition ou pour pièces de rechange - approbation des documents appelés à régir ladite vente.

M. l'Échevin Jean-Pierre HUPKENS

67.

Adoption du contrat-programme de l'ASBL "Théâtre de Liège, Centre Dramatique de la Communauté française Wallonie-Bruxelles".

M. l'Échevin Pierre STASSART

68.

Adoption du règlement particulier des études de l'École supérieure des Arts de la Ville de Liège.

69.

Décision de détacher au 01/09/2019, l'implantation rue du Beau Mur, 9 à 4000 LIEGE de l'école fondamentale communale "LAVEU II" rue du Laveu, 54-56 à 4000 LIEGE - création au 01/09/2019, d'une école communale d'enseignement fondamental ordinaire dénommée "BEAU MUR" sise rue du Beau Mur, 9 à 4000 LIEGE.

70.

Ratification de la décision de création d'une implantation d'enseignement fondamentale et secondaire de type 5 de l'école fondamentale et secondaire spécialisée Léopold Mottet sur le site du Centre Hospitalier Bois de L'Abbaye.

Question(s) orale(s) pour mémoire.

SÉANCE À HUIS-CLOS.

M. le Bourgmestre

71.

Acceptation à la date du 31 mai 2019, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 01 juin 2019, de la démission d'un Inspecteur principal de police.

72.

Acceptation à la date du 30 avril 2019, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 01 mai 2019, de la démission d'un Inspecteur de police.

73.

Acceptation à la date du 30 avril 2019, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 01 mai 2019, de la démission d'un Membre CALog B.

74.

Acceptation à la date du 30 juin 2019, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 01 juillet 2019, de la démission d'un Inspecteur de police.

75.

Acceptation à la date du 31 décembre 2019, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 01 janvier 2020, de la démission d'un Inspecteur de police.

76.

Acceptation à la date du 30 juin 2019, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 01 juillet 2019, de la démission d'un Inspecteur de police.

77.

Acceptation à la date du 01 avril 2019 de la demande de non-activité préalable à la pension d'un Inspecteur de police.

78.

Décision suite à une demande en vue d'obtenir une indemnisation pour une affection figurant sur la liste belge des maladies professionnelles donnant lieu à réparation introduite par un Inspecteur de police le 30 novembre 2017.

79.

Désistements à l'emploi d'Inspecteur de police de 2 candidats nommés dans le cadre de la mobilité 2018 03.

80.

Désignation des représentants de la ville au sein :

- des intercommunales,
- au Logis social de Liège,
- des Sociétés de Logement social public,
- des Fondations d'utilité publique,
- des établissements publics,
- des associations du Chapitre XII,
- des sociétés publiques,
- des commissions consultatives et de rénovation urbaine.
- des asbl communales.

Mme l'Échevine Christine DEFRAIGNE

81.

Autorisation d'interjeter appel d'un jugement.

82.

Autorisation d'interjeter appel de deux jugements.

83.

Adoption de la convention transactionnelle à conclure avec la S.A. "RESA" relative au paiement des factures établies durant la période de 2006 et 2008 afférentes à la consommation électrique et Télédis dans divers bâtiments de la Ville.

Mme l'Echevin YERNA

84.

Désignation, au 1er mars 2019, d'un gradué spécifique (assistant social) nommé - échelle B3, pour exercer les fonctions supérieures de chef de bureau spécifique - échelle A1.

85.

Adoption des textes de convention à conclure avec les diverses associations relatives à la mise à disposition d'agents - octroi de subventions directes classiques pour l'année 2019 relatives à la mise à dispositions desdits agents.

M. l'Échevin Pierre STASSART

86.

Octroi d'un congé pour prestations réduites de moitié en cas de maladie ou d'infirmité, à une institutrice primaire, pendant la période du 07/05/2018 au 05/06/2018.

87.

Octroi d'un congé pour prestations réduites de moitié en cas de maladie ou d'infirmité, à une puéricultrice, pendant les périodes du 28/03/2018 au 26/05/2018.

88.

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons sociales ou familiales, à raison de 12/24 périodes/semaine, à une institutrice primaire, en fonction à l'Institut Royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue (enseignement fondamental), rue Monulphe, 78 à 4000 Liège, du 01/05/2018 au 30/06/2018.

89.

Désignation des membres du personnel enseignant, auxiliaire d'éducation et paramédical, à titre temporaire, dans un emploi vacant.

90.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques (peinture-revêtement murs et sols), à l'Établissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

91.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de sélection dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques/pratiques (mécanique), au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon, à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue et au Centre d'Éducation et de Formation en alternance, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

92.

Désignation des membres du personnel enseignant, auxiliaire d'éducation et administratif à titre temporaire dans des emplois vacants et non-vacants à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue, pour 2018-2019.

93.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle (à mi-temps, soit 18/36 heures/semaine) pour l'assistance ou l'octroi de soins à un membre de sa famille, à une éducatrice, nommée à titre définitif, en fonction à l'Établissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé, pendant la période du 17/09/2018 au 16/12/2018.

94.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, du 18/10/2017 au 07/01/2018, le 11/01/2018, du 26/01/2018 au 28/01/2018, le 19/02/2018 et le 15/03/2018, d'un professeur de cours pratiques (peinture - revêtements murs et sols) en fonction à l'Établissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé .

95.

Acceptation à la date du 31/12/2016, sous réserve de son admission à la retraite, de la démission de ses fonctions d'une accompagnatrice CEFA.

96.

Acceptation à la date du 30/06/2016, sous réserve de son admission à la retraite, de la démission de ses fonctions d'un professeur de religion protestante.

97.

Acceptation à la date du 31/01/2017, sous réserve de son admission à la retraite, de la démission de ses fonctions présentée par une accompagnatrice CEFA.

98.

Acceptation à la date du 30/09/2017, de la démission de ses fonctions présentée par professeur de cours techniques (informatique) et maître-assistante (langue française).

99.

Acceptation à la date du 31/08/2017, de la démission de ses fonctions présentée par une accompagnatrice CEFA.

100.

Acceptation de la demande d'un professeur de cours artistiques (sculpture) à l'École supérieure des Arts de la Ville de Liège, de poursuivre ses fonctions au-delà de l'âge légal de la pension.

101.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (histoire en immersion anglais et anglais en immersion anglais), à l'Athénée communal Léonie de Waha du 01/10/2018 au 28/06/2019.

102.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (sciences) et de cours techniques (éducation technologique), à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme, à l'Athénée communal Léonie de Waha, à l'École de Coiffure et de Bio-esthétique et au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance du 01/09/2017 au 29/06/2018.

103.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques/pratiques (armurerie), au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

104.

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons de convenance personnelle à une adjointe administrative niveau 2 + rang 1 à la Haute École de la Ville de Liège, du 01/09/2018 au 28/02/2019.

105.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de sélection dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2018 au 31/08/2019 à une éducatrice, au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.

106.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de sélection dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (sciences/géographie), à l'Athénée communal Léonie de Waha, au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon et au Centre d'éducation et de formation en alternance, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

107.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques (horticulture), au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

108.

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons de convenance personnelle à un professeur de cours généraux (français), nommée à titre définitif à raison d'un horaire complet dans l'enseignement secondaire inférieur, en fonction à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme et au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

109.

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons de convenance personnelle à un professeur de cours pratiques (bijouterie-joaillerie) à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels de la Ville de Liège, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

110.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques (bio-esthétique), à l'Institut de Techniques artisanales et à l'École de Coiffure et de Bio-esthétique, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

111.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (français), à l'Établissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

112.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (français), à l'École de Coiffure et de Bio-esthétique, du 19/10/2017 au 13/09/2018.

113.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (géographie), au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, au Centre d'Éducation et de Formation en alternance, au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon, à l'Athénée communal Léonie de Waha et à l'Athénée communal Maurice Destenay, du 01/09/2016 au 30/06/2017.

114.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de sélection dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2017 au 31/08/2018 à une éducatrice, à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme et au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.

115.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (histoire), à l'Institut de Formation continuée, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

116.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux/techniques (géographie/sciences), à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels et à l'École de Coiffure et de Bio-esthétique, du 14/09/2015 au 13/09/2016.

117.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de sélection dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (français), au Centre d'Éducation et de Formation en alternance, du 02/09/2016 au 23/12/2016 et du 09/01/2017 au 30/06/2017.

118.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, du 01/09/2017 au 31/08/2018, d'un professeur de cours généraux (français), nommée à titre définitif, à raison de 22/22 périodes/semaine, en fonction à l'École Léopold Mottet, enseignement secondaire.

119.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, du 01/09/2017 au 31/08/2018, d'une maître-assistante (langue étrangère : néerlandais), nommée à titre définitif, à raison de 3/10 d'une charge complète, en fonction à la Haute École de la Ville de Liège.

120.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, du 14/09/2018 au 08/11/2018, d'une maître-assistante (pédagogie et méthodologie), nommée à titre définitif, à raison de 10/10 d'une charge complète, en fonction à la Haute École de la Ville de Liège.

121.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, du 22/10/2018 au 02/02/2019 d'un professeur de cours généraux (histoire) au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon et à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme.

122.

Désignation à titre temporaire dans un emploi définitivement vacant dans une fonction de coordonnateur C.E.F.A.

123.

Désignation des membres du personnel enseignant, auxiliaire d'éducation et administratif à titre temporaire dans des emplois vacants et non-vacants pour 2017-2018.

124.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle à un professeur de cours généraux (français), en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, pour la moitié de son horaire (soit 11/22 périodes/semaine), pendant la période du 01/10/2017 au 31/08/2018.

125.

Nomination définitive, à la date du 01/07/2019, d'une Directrice, à raison d'un horaire complet, dans l'enseignement artistique à horaire réduit.

126.

Nomination à la date du 01/04/2014, d'un professeur de cours techniques (économie sociale et familiale), à raison de 22/22 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur ordinaire de plein exercice

127.

Octroi d'un congé parental à un professeur de cours pratiques (confection) en fonction à l'Institut de Techniques artisanales et à l'École des Arts et Métiers, du 01/03/2018 au 30/03/2018.

128.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, du 24/05/2018 au 31/05/2018 et du 01/06/2018 au 27/06/2018, d'une accompagnatrice, en fonction au Centre d'Éducation et de Formation en alternance.

129.

Octroi d'un congé pour mission à un professeur de cours techniques/pratiques (horticulture), en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard DeFrance et à l'Institut de Travaux publics, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Le Directeur général,

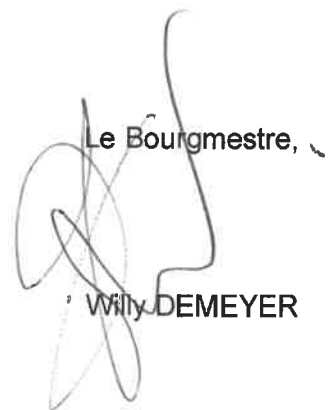


Philippe ROUSSELLE

PAR LE COLLÈGE



Le Bourgmestre,



Willy DEMEYER

